

Conférence d'éthique du 2 mars : Loi « Séparatismes », une mauvaise réponse à une bonne question...

LE COVID N'EMPÊCHE PAS DE S'INTÉRESSER AU RESTE DU MONDE

Il nous empêche de nous réunir à la Maison Saint Louis Beaulieu – 145 rue St Genès – Bordeaux. Mais il ne nous interdit pas d'utiliser un Zoom pour nous informer et débattre d'un sujet déterminant pour l'avenir du Monde.

Mardis d'éthique publique le 2 mars 2021 de 19h15 à 20h45 :

Loi « Séparatismes », une mauvaise réponse à une bonne question...

avec :

- Guillaume GOUBERT, directeur du quotidien La Croix
- Philippe PORTIER, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (« Histoire et sociologie des laïcités »), professeur à Sciences Po.

Philippe Portier vient de publier avec Jean-Paul Willaime *La religion dans la France contemporaine*, Armand Colin.

La loi dite « Séparatismes », déjà votée par l'Assemblée en première lecture, et bientôt débattue au Sénat, est « Une mauvaise réponse à une bonne question ». Tel est en tout cas l'avis du cardinal Parolin, secrétaire d'Etat du pape François. Cette loi peut-elle créer « Un déséquilibre qui « risque de toucher toutes les religions » (toujours selon le cardinal Parolin), ou est-elle vraiment nécessaire pour des raisons de cohésion nationale et d'ordre public ?

[Cliquez ici pour accéder en replay au débat](#)

Voir l'affiche de cette soirée :

[Soirée d'éthique publique du 2 mars 2021](#)